

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 91

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME PATRICIA SAEZ

OBJET

Délégation ressources naturelles et risques environnementaux - Subventions aux associations - Troisième répartition.

**Direction de L'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Stratégies Environnementales des Territoires
04 13 31 64 60**

PRESENTATION

Par délibération du 31 mars 2017, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la Délégation Ressources Naturelles et Risques Environnementaux.

Délégation a été donnée à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Deux répartitions se sont déroulées lors des Commissions Permanentes des 12 mai et 30 juin derniers

Pour cette troisième répartition, le Conseil départemental a été saisi de nouvelles demandes de subventions au titre de la délégation ressources naturelles (eau).

C'est dans ce cadre qu'il vous est demandé de bien vouloir vous prononcer sur les demandes suivantes.

OBJET DU PRESENT RAPPORT

Ressources naturelles (eau)

Subvention de Fonctionnement

Pour cette troisième répartition, ce sont huit demandes de subventions déposées par sept associations implantées sur les territoires des communes dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

Le montant total des demandes, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport, s'élève à 55 500 €

Pour l'ensemble de ces demandes, il vous est proposé d'octroyer un montant total d'aides de **48 300 €**, dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

Subvention d'investissement

L'association Planète Mer, située à Marseille, souhaiterait acquérir du matériel de bureau et un poste informatique dont le montant total s'élève à 7 575 €TTC.

Pour cette demande, il vous est proposé d'octroyer un montant d'aide de **5 300 €**, soit 70% de la dépense totale dont vous trouverez le détail en annexe du rapport.

PROPOSITION

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée :

- de vous prononcer favorablement sur l'octroi aux associations, figurant en annexe du rapport, d'un montant total de subventions en fonctionnement de **48 300 €** pour les ressources naturelles (eau) ;
- de vous prononcer favorablement sur l'octroi à une association, figurant en annexe du rapport, d'une subvention en investissement de **5 300 €** pour les ressources naturelles (eau).

Les dépenses correspondantes seront imputées aux chapitres 65 et 204 du budget départemental.

Au bénéfice de ces considérations et sur propositions de Madame la déléguée aux Ressources Naturelles et aux Risques Environnementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL